

RÉVISION N°2
Approbation - 2019

VERNAISON

RÈGLEMENT

C.3.3 Éléments Bâtis Patrimoniaux



Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi

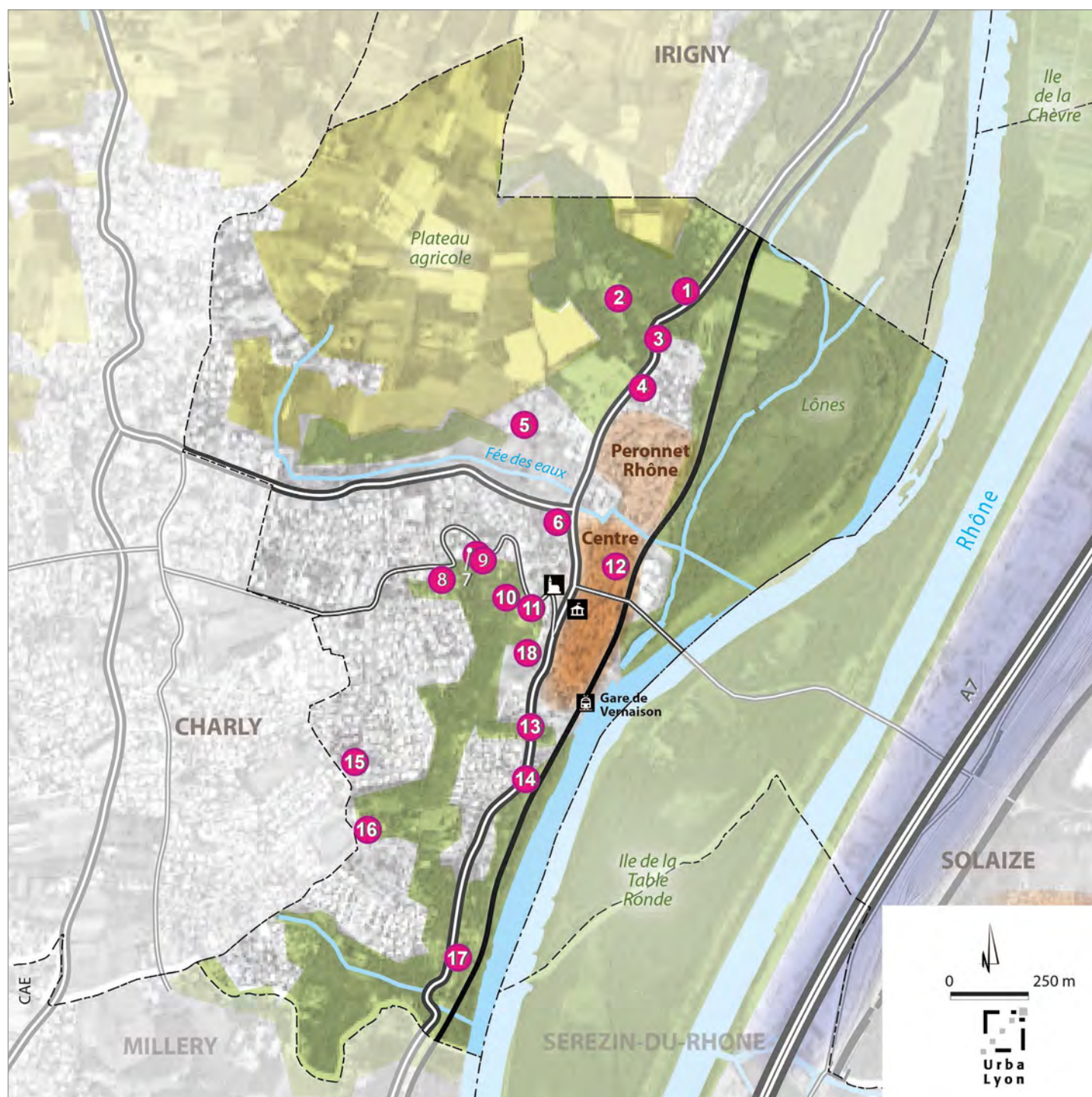
Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, les *formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales* ;
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, le *défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement* ;
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles*.

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Nom : Domaine des Charmilles

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété comprend des bâtiments implantés en retrait d'alignement, au milieu de leur parc ;
- La maison de maître se développe sur trois travées verticales (avec baies jumelées sur les travées latérales) et deux niveaux surmontés d'un niveau de combles ; elle est coiffée par une toiture à quatre pans couverte d'ardoises ;
- Elle possède de nombreux détails architecturaux : décor peint, chambranle, porte à encadrement mouluré, marquise en verre, lucarnes, balustrade, couverture en ardoises, épis de faitage... Elle est précédée d'une grande terrasse avec balustrade ;
- La maison est accompagnée d'une dépendance possédant des décors architecturaux : décor bichrome avec brique, balcon en bois, décors rustiques... elle est flanquée d'une serre ;
- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte et un mur bahut surmonté d'une grille barreaudée, percé d'un portail avec piles en pierre moulurées ;
- Le parc paysager qui accompagne les bâtiments est composé d'éléments d'agrément (bassin, rocaille...) et des boisements de qualité ;
- La propriété s'intègre dans la pente avec des jeux de perspectives paysagères.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison de maître, la dépendance, les murs et portail.



Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Nom : Le Razat

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ce domaine est implanté en zone naturelle, au creux du vallon du Razat, aujourd'hui morcelé. C'est une propriété de grande superficie composée de plusieurs bâtiments : un château, plusieurs dépendances (écurie, maison de gardien, remise, orangerie...) et d'un parc paysager. Implantée en creux de vallon, la propriété appartenait au XIXème siècle à la famille Marion, maire de Vernaison et soyeux lyonnais. Elle se limitait à un imposant bâtiment utilisé comme écuries, remise des calèches et à la maison de gardiens. Construit à proximité de ces derniers et à l'emplacement d'une ancienne bâtisse, le château a été terminé en 1913. Il s'accompagne à l'arrière d'une orangerie suivie, sur la pente du versant, d'une succession de terrasses servant aux diverses cultures. Un important système hydraulique alimentait le château, son parc, son potager et ses dépendances.
- La maison de maître possède une architecture imposante avec des jeux de volume et de toiture (dôme, mansard, pavillon) mais également une modénature accentuée en pierre de taille, dans un style néoclassique et une couverture intégralement réalisée en ardoises. Les détails architecturaux sont nombreux : bossage continu, arcades, bandeau, corniche à denticule, encadrement des baies, entablement, fronton, balcons à balustrades supportés par des consoles en pierre, double escalier... ;
- Au nord-est du château, de l'autre côté du chemin du Razat, la propriété des Soeurs Marie-Dominique a été construite en 1869. Elle possède un caractère structurant depuis l'espace public (front bâti, système de hauts murs...) et se compose d'un ensemble de bâtiments imbriqués à l'architecture simple mais soignée ;
- Le parc constitue l'écrin du château. De style paysager « à l'anglaise », il est situé sur un site vallonné et s'ouvre d'abord sur un boulingrin en serpentins avec vallonnements et bosquets, accompagné d'une allée de ceinture. Ponctuant cette promenade, des éléments architecturaux du type temple, bassin, rocailles et grotte sont implantés de telle sorte que le promeneur les perçoit comme autant de tableaux naturalistes. L'élément le plus emblématique de ce style est ici la rotonde belvédère rappelant le belvédère Gloriette de la *Butte Chaumont* (*Verniquet* 1786), le temple de la Vertu Antique à *Stowe* ou les temples d'Apollon à *Stourhead* (1765) et à *Schewzingen* (1794). La rotonde invitait au calme et à la contemplation avec des vues dirigées vers le château, le parc et les paysages environnants. La propriété a fait l'objet de morcellement, avec notamment la réalisation d'un programme d'habitat collectif et pavillonnaire réalisé sur la partie sud. Pour autant le parc a été globalement préservé. La propriété est circonscrite par un mur bas en pierre.

Prescriptions

Éléments à préserver : le château, les dépendances du château, la propriété des soeurs, le mur d'enceinte longeant le parc.



Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété se développe dans la pente et légèrement en contrebas ;
- Elle est constituée de plusieurs bâtiments imbriqués et implantés en front de rue ;
- La maison de maître implantée à l'arrière de l'ensemble bâti, se développe sur trois niveaux ; la façade principale est orientée à l'est, coté parc ; elle possède une qualité supérieure, étant flanquée de deux tours pavillons, avec des décors de chainage harpé ;
- Les dépendances sont situées en front de rue et présentent un mur quasi aveugle ; elles possèdent tout de même au sud un pignon avec feston de toiture et console en bois ; une orangerie est implantée au sud de l'ensemble ;
- Le parc attenant a été en partie loti au sud ;
- La propriété possède un caractère structurant sur l'espace public et joue un rôle de marqueur dans paysage urbain.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison de maître et les dépendances au nord et au sud-est



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété se compose de deux bâtiments implantés perpendiculairement, formant un L ;
- La maison de maître est implantée en retrait d'alignement, parallèlement à la voie ; elle se développe sur trois travées verticales et trois niveaux dont le dernier sous toiture mansardée laquelle est couverte d'une couverture polychrome en écaille ;
- La maison est de facture modeste, mais possède tout de même une architecture soignée : encadrement des baies, chainages d'angle harpés, corniche... ;
- La dépendance est implantée perpendiculairement à la rue et possède un étage de moins que la maison ; elle est de facture modeste mais soignée, avec quelques détails remarquables comme les festons de toiture ;
- La propriété est très perceptible depuis l'espace public grâce à la clôture basse et au portail ajouré qui offre des vues sur la maison ; elle joue ainsi un rôle de repère ;
- La discontinuité bâtie permet des vues sur le paysage lointain à l'arrière-plan ;
- Le parc qui accompagne la maison a été loti par du pavillonnaire à l'est ; seule une partie a été conservée au sud, comme en témoignent encore des boisements de qualité.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison de maître et dépendances



Références

Typologie : Bâtiment de santé publique (bains-douches, hôpital, crématorium...)

Nom : Maison de retraite médicalisée

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété est implantée dans la pente, en milieu de parcelle et au coeur d'un espace naturel ;
- Cette situation géographique ménage des perspectives visuelles sur les bâtiments qui sont ainsi très fortement perceptibles depuis la sortie du bourg en raison du grand espace non bâti au-devant ;
- L'ensemble bâti se compose de plusieurs bâtiments :
 - Une maison de maître de plan rectangulaire, développée sur neuf travées verticales et trois niveaux dont le dernier mansardé. La façade adopte une symétrie axiale, la partie centrale du corps étant marquée par fronton triangulaire sculpté. La toiture possède une couverture en ardoise. La maison est de facture soignée avec une modénature accentuée : encadrement des baies, entablements linéaires ou courbes, corniche, bandeau, fronton... et des éléments d'architectures notables dont les garde-corps en ferronnerie ouvragée notamment. La maison est secondée par une dépendance connectée sur l'angle nord-est.
 - A l'arrière, s'implante un bâtiment conventuel remarquable par son imposante longueur et sa façade en pierre apparente ; il possède une architecture sobre mais soignée marquée notamment par une grande marquise en fer et verre. Ce bâtiment est prolongé par une extension contemporaine qui est venue se greffer au nord.
 - Une autre dépendance est implantée le long du mur d'enceinte, au nord-est des autres bâtiments. Elle possède une architecture intéressante avec son pignon sud marqué par une avancée de toiture soutenu par une ossature avec galerie en bois ;
- Le parc attenant possède une certaine qualité paysagère, avec de grands espaces herbacés ponctués de masses boisées.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison de maître, le bâtiment conventuel (au nord-ouest de la maison de maître), ainsi que la dépendance située chemin du Pelet



Elément Bâti Patrimonial

193, rue de la Croix du Meunier

Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cette maison de maître, implantée en milieu de parcelle et enserrée par des boisements, est peu visible depuis l'espace public ;
- Elle possède un plan quasi carré et se développe sur trois niveaux et cinq travées verticales ; elle est surmontée d'un toit à quatre pans couvert de tuiles ; la façade sud est flanquée de deux petites extensions en enfilade ;
- La maison possède une architecture sobre mais soignée ;
- La propriété est circonscrite par mur d'enceinte, possédant une croix de chemin intégrée dans une niche rectangulaire, qui a donné son nom à la rue perpendiculaire à la route de Lyon. A l'angle de la rue de la croix du Meunier, le mur est percé d'un portail remarquable avec piles en pierre et vantaux en ferronnerie semi-ajourée ;
- Une dépendance formant un L est implantée dans l'angle nord-est de la parcelle.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison, le mur (ainsi que la croix de chemin intégrée dans une niche) et le portail



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété appartient à un réseau de grandes propriétés qui jalonnent la route de Charly ;
- Elle se compose d'une maison de maître et de dépendances ;
- La maison de maître possède un corps central de taille imposante, développé sur trois niveaux et six travées verticales, et surmonté d'un toit à quatre pans couvert de tuiles ; il est flanqué en façade est de deux tours-pavillons qui dépassent d'un niveau le corps principal et sont couvertes d'une toiture en ardoise.
- La maison possède une architecture sobre mais soignée avec quelques détails remarquables : chainage d'angle, garde-corps en ferronnerie ouvragé, décor d'encadrement des baies...
- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte percé d'un portail en retrait sur la rue de la Hêtraie. Il se compose de piles en pierre et de vantaux en ferronnerie ouvragée ;
- Des dépendances organisées en U sont situées à l'ouest de la maison de maître. Elles possèdent un volume imposant et une architecture soignée (entablement avec brique, feston de toiture...) ;
- Le parc de la propriété a été loti par le domaine de la Hêtraie qui se développe au nord et à l'ouest des bâtiments mais de nombreux boisements témoignent encore de la qualité de la propriété d'origine.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison de maître



Références

Typologie : Grande propriété, avec bâti au milieu du parc

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété appartient à un réseau de grandes propriétés qui jalonnent la route de Charly ;
- Elle se compose d'une maison de maître et de dépendances ;
- La maison de maître est implantée en milieu de parcelle et est donc peu perceptible depuis l'espace public. Elle possède un corps principal rectangulaire flanqué de deux pavillons aux angles, d'une hauteur sensiblement plus importante façade. La façade nord est agrandie par un prolongement d'une aile vers l'est. L'architecture de la maison est sobre mais soignée.
- Les dépendances, implantées plus à l'est, sont organisées en H ;
- La propriété est circonscrite par mur d'enceinte en pierre, percé d'un portail remarquable route de Charly avec piles à refends et vantaux barreaudés en ferronnerie ;
- La partie ouest de la propriété, autour d'un point d'eau, a été lotie par de l'habitat pavillonnaire, mais de nombreux boisements témoignent encore de la qualité de la propriété d'origine.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison de maître, les dépendances et le mur d'enceinte



Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété appartient à un réseau de grandes propriétés qui jalonnent la route de Charly. Sa présence est attestée sur le cadastre napoléonien de 1822 ;
- Elle se compose d'une maison de maître et de dépendances ;
- La maison de maître est implantée en front de rue, perpendiculairement à la voie. Elle possède un plan cossu (trois niveaux et quatre travées verticales) avec une toiture en demi-croupe et ressauts de toiture sur les façades est et ouest ;
- Plusieurs dépendances prolongent la maison de maître et s'organise en U autour d'une cour végétalisée :
 - Deux ailes se développent dans la longueur, à l'est de la maison, parallèlement à la voie ; l'une est d'ailleurs implantée en front de rue et prolonge le mur d'enceinte ;
 - Une autre est implantée un peu plus à l'est, perpendiculairement à la voie ; elle possède une architecture soignée avec des chainages d'angle en brique ;
- Les façades de la maison sont fortement végétalisées ;
- La propriété se développe sur une parcelle très boisée et est close par un mur en pierre et galets ;

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison de maître, la dépendance sur rue et le mur d'enceinte

Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété appartient à un réseau de grandes propriétés qui jalonnent la route de Charly ;
- Elle se compose d'une maison de maître et de dépendances ;
- La maison de maître est implantée au milieu de son parc. De plan rectangulaire, elle se développe sur cinq travées verticales et 3 niveaux dont un mansardé; elle surmontée d'une toiture à 4 pans, couverte d'ardoises ;
- Elle possède une architecture soignée : chainage d'angle, bandeau, encadrement des baies, entablement... la façade est de la maison est précédée d'une grande terrasse semi-circulaire à balustrade offrant un panorama remarquable sur le paysage ;
- La maison est prolongée au nord-ouest par une dépendance accolée, organisée en L et jointe au corps principal par une tour rectangulaire d'angle ; elle possède également une toiture mansardée en ardoises ;
- La propriété est composé d'un grand parc boisé de qualité, circonscrit par mur d'enceinte en pierre, route de Charly.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison, la dépendance accolée et le mur d'enceinte



Elément Bâti Patrimonial

225, route de Charly

Références

Typologie : Annexe et dépendances d'une propriété

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble se compose de trois bâtiments :
 - Celui le plus au nord est fortement perceptible depuis la route de Charly, du fait de son implantation parallèle à la voie. C'est le plus ancien bâtiment ;
 - un autre est implanté au sud du premier. Il se développe également selon un plan en L, avec une tour engagée dans la façade sud ; la partie est du bâtiment (volume quadrangulaire sans l'extension sud) est la partie originelle ; la tour et l'aile ouest ayant été ajoutée ultérieurement ;
 - un dernier bâtiment, à toiture à demi-croupe est situé à l'ouest de de deux premiers ; il est beaucoup plus récent ;
- Cet ensemble est remarquable par son système de couverture en tuiles en queue de castor, vernissées et polychromes. Cette homogénéité du couvrement donne l'impression d'avoir un ensemble ancien cohérent, alors même que les bâtiments ont des datations différentes ;
- Le bâtiment principal, au nord, se compose d'un volume en L flanqué dans l'angle nord d'une tour coiffée d'un dôme à 6 faces surmonté d'un épi de faitage à girouette. Cette tour est un repère dans le paysage.
- L'architecture du bâtiment est très soignée : la façade nord et la tour laissent apparaître l'appareillage en brique avec un chaînage d'angle en pierre et des détails remarquables : chaînage d'angle, feston de toiture, encadrement des baies... ;
- A l'origine, ce bâtiment faisait partie de la grande-proprieté située au nord-ouest, implantée au milieu du parc ; un certain nombre des boisements d'origine qui accompagnaient la propriété ont disparu ;
- Cet ensemble est remarquable par son système de couverture très qualitatif.

Prescriptions

Elément à préserver : le bâtiment principal



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison bourgeoise est implantée en milieu urbain avec, en façade sud, une tourelle engagée, couverte de tuiles polychromes, en queue de castor. Cette tour constitue un repère visuel dans le paysage urbain ;
- Le bâtiment possède un plan cosu, composé de six travées verticales suivant une symétrie latérale. Le rythme est différent sur la partie sud ;
- Elle possède un certain nombre de détails architecturaux : chainage d'angle, fronton triangulaire ; corniche, bandeau... ;
- La propriété est circonscrite par mur d'enceinte percé d'un portail remarquable avec piles et bouteroues en pierre, et vantaux métalliques semi-ajourés ;
- On note la présence de boisements de qualité à l'ouest de la maison, dont un cèdre.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison et le mur d'enceinte à reconstituer partiellement



Elément Bâti Patrimonial

Route de Givors / rue du Bac

Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Nom : Les Cèdres

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison de maître est implantée en léger recul d'alignement dans une grande propriété ;
- Elle possède un plan quasi carré et se développe sur trois travées verticales et trois niveaux, dont un sous comble ; elle est surmontée d'une toiture à quatre pans, couverte d'ardoises ;
- Elle possède une architecture soignée avec des détails remarquables mis en valeur sur la façade principale par la dualité entre l'appareillage en brique et les décors en pierre (encadrement de baies, entablement, bandeau, corniche, chainage d'angle...) ;
- La travée centrale est mise en évidence par une lucarne en ressaut et par la présence d'un balcon d'apparat avec un garde-corps en feronnerie ouvragée ;
- La façade ouest est fortement végétalisée, avec une végétation courante (vigne vierge) ;
- La maison circonscrite par mur d'enceinte percé d'un portail à piles en pierre, doublé d'un mur bahut avec grille festonnée de part et d'autre ;
- Un parc s'étend tout autour de la maison. Une masse boisée se développe à l'arrière, en pente jusqu'au Rhône
- Le parc offre des vues sur le paysage lointain, du fait de la topographie.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison et son mur d'enceinte avec portail



Références

Typologie : Garage, station-service

Nom : Station-service Jean Prouvé

Valeurs :

- Social et usage
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette station-service appartient à un ensemble d'équipements construits en série par l'architecte et designer français, Jean Prouvé (1901-1984) pour l'entreprise "TOTAL" ;
- Ce modèle en série de station-service cylindrique a été construit dans toute la France et a été édité à une petite centaine d'exemplaires ;
- À la fin des années 1960, le groupe Total fait appel à Jean Prouvé pour penser une nouvelle image de marque : l'architecte développe un prototype de station-service conçu pour être déplacé selon les variations du trafic. De structure légère, il a été prévu pour entièrement démontable.
- Ce modèle est un bâtiment polygonal à treize faces, qui accueille la boutique au rez-de-chaussée et un logement à l'étage. Il est construit en aluminium, y compris les panneaux de façades. A l'origine, trois teintes semblent avoir été utilisée pour l'auvent en saillie : le rouge, le orange et le bleu marine ;
- La simplicité de la conception, la légèreté des matériaux et la rapidité de l'assemblage, témoignage du savoir-faire du célèbre architecte ;
- L'exemplaire de Vernaison, en partie dégradé, est un des exemples les plus authentiques dans l'agglomération lyonnaise, où l'on en compte une demi-dizaine ;
- Ce bâtiment est le témoignage d'une époque, d'un savoir-faire et de mode de faire révolutionnaire. Ces architectures sont aujourd'hui très prisées en France. A Nantes, la station a d'ailleurs été réhabilitée et reconvertie en office de tourisme.

Prescriptions

Élément à préserver : le bâtiment polygonal



Elément Bâti Patrimonial

278, chemin des Ferratières

Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Cette maison des champs est implantée au coeur de sa parcelle ;
- Elle possède un plan, une morphologie et une organisation typiques de la typologie des maisons des champs : organisée sur trois travées verticales et trois niveaux, elle est surmontée d'une toiture à 4 pans couverte de tuiles. Elle possède une architecture de facture modeste mais soignée. Elle est doublée par des extensions sur les façades latérales. La maison est précédée d'une cour tandis que le jardin se développe à l'arrière ;
- La maison n'est pas visible depuis l'espace public ;
- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte percé d'un portail ;
- On note la présence d'une dépendance le long du mur d'enceinte, en front de rue ;
- La maison est entourée d'un parc boisé, cerné de pavillons.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison

Elément Bâti Patrimonial

484, chemin de la Rossignole

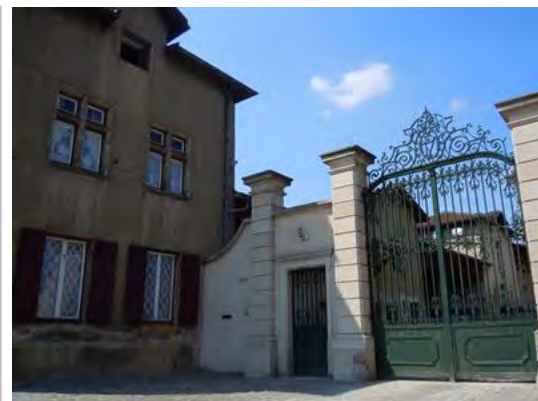
Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Nom : Les Ferratières

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété s'inscrit dans la pente, ce qui ménage des vues sur le paysage lointain ;
- Historiquement, la propriété dépassait les limites de Vernaison et s'étendait au-delà du chemin des Ferratières ;
- Elle se compose de plusieurs bâtiments situés chemin des Ferratières, une maison de maître et de plusieurs dépendances ;
- La maison de maître est implantée en recul d'alignement. Elle est très perceptible depuis l'espace public et constitue un repère visuel imposant. Elle possède un volume important, développée sur trois niveaux et quasi une petite dizaine de travées ;
- La façade sur rue est relativement sobre tandis que la façade sur jardin est rythmée par la multiplicité des baies ;
- L'architecture est soignée (bossage, chainage d'angle, chambranle mouluré et entablement, bandeau, corniche...)
- Plusieurs dépendances en pierre sont implantées en front de rue au sud, dans la longueur, parallèlement à la voie. Elles offrent sur rue des façades quasi aveugles, étant tournées plutôt côté cour. La présence d'une fenêtre à meneau sur le bâtiment à l'angle du chemin de la Rossignole, témoigne du caractère historique des bâtiments ;
- On note également la présence d'une orangerie au nord ;
- La ferme qui dépendait autrefois du domaine, est aujourd'hui située sur la commune de Charly, de l'autre côté du chemin des Ferratières ;
- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte percé d'un portail monumental chemin de la Rossignole : composé de hautes piles en pierre qui flanquent des vantaux ajourés surmontés d'une imposte en ferronnerie ouvragée avec monogramme. Le portail est secondé par une porte piétonne à l'ouest.
- Le parc, de très grande dimension, possède une composition paysagère et des boisements remarquables.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison, les dépendances sur rue, le mur d'enceinte chemin de la Rossignole



Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Nom : Le domaine de Cornevent

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

- Le domaine de Cornevent s'implante au sud de la commune, le long du Rhône et à flanc de coteau, ce qui ménage des vues sur le paysage lointain. Il semble dater du XVI^e siècle. Au XVII^e siècle, il est acquis par Constant de Silvecane, prévôt des marchands de Lyon. Cette grande-propriété n'a plus la même emprise qu'à l'origine, en raison de la traversée de la route départementale qui est venue rompre la propriété en deux parties, isolant ainsi le pavillon de Cornevent, situé en face du n°33 de la route de Givors (inscrit au monument historique) ; l'arrivée de la ligne SNCF ainsi que la construction de quelques pavillons ont également entamé l'emprise de la propriété. Le domaine se compose de plusieurs bâtiments. La lecture de l'ensemble de la propriété, de la ferme à la maison de maître, est aujourd'hui difficile :

- La villa à l'inspiration florentine, est implantée dans la pente ; elle se développe sur un plan en U, autour d'une petite cour fermée par un porche ;
- Elle est prolongée au sud-ouest par des dépendances qui la connectent avec une petite chapelle ;
- Cet ensemble se développe sur une terrasse qui repose sur de hauts murs de soutènement ;
- Une autre dépendance, de type gloriette, est présente à l'alignement de la route de Givors. Elle se compose d'un volume carré aveugle, coiffé d'une toiture en pavillon couverte de tuiles vernissées polychromes, en queue de castor ;
- Plus au sud, implantée perpendiculairement à la voie (au niveau du n°1355 route de Givors) se développe la ferme du domaine qui constitue un repère dans le paysage urbain avec ses jambages au décor de brique, sa façade en pierre apparente ;
- à l'est de celle-ci se développe un autre bâtiment plus noble, aux volumes complexes suite à l'addition de plusieurs bâtiments ; il possède une tour engagée dans l'angle nord-ouest ;

- Les bâtiments s'accompagnent d'un parc de grande qualité paysagère, avec un jardin de style « Renaissance italienne ». Comme la plupart des jardins italiens, ce dernier est situé à flanc de coteau de façon à profiter des vues sur le grand paysage. Des terrasses successives, avec murs de soutènement composent le jardin très ordonnancé qui entoure la maison. La partie la plus intéressante du jardin se situe côté Ouest face à la villa. Sur un axe de symétrie face à la cour d'entrée, un escalier à deux volées dessert deux terrasses rectangulaires reliant la villa à un pavillon de repos implanté en fin perspective. Une double allée de conifères souligne l'allée centrale. Des plantations de charmes taillés dessinent les pourtours de la terrasse supérieure. Un fleurissement bas en limite de terrasse accompagne les vues sur le paysage. Les parties Est et Nord du jardin sont moins élaborées. Elles se caractérisent essentiellement par la belle allée d'accès plantée ainsi que par les importants murs de soutènement à arcades fortement présents dans le paysage de cette partie du fleuve. Des escaliers longeant ces murs permettent d'accéder directement au Rhône ;

- Le parc possède de nombreux éléments d'agrément, notamment une grotte avec un petit bassin, ou encore, plus au nord-est du jardin, adossé au mur de soutènement longeant l'allée principale, un bassin (ancienne piscine ?) bien que caché constitue un des éléments particuliers de ce jardin. Une jolie vasque recueille également les eaux le long de ce mur à arcade. La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte en pierre.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison de maître, les dépendances et la chapelle au sud, prolongée par le mur de terrasse au nord ; la dépendance (gloriette) perpendiculaire à la route de Givors ; le bâtiment de la ferme ; le bâtiment à l'est de celle-ci ; une partie du mur d'enceinte route de Givors et chemin de la Tour de Millery.



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : Pigeonnier du vieux château de Vernaison

Valeurs :

- Urbaine
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Ce bâtiment, construit vers 1693, était l'ancien pigeonnier du château de Vernaison.
- Il est composé d'un bâtiment quadrangulaire organisé en deux volumes accolés, développé sur deux niveaux et flanqué en façade est d'une tour ronde d'une hauteur supérieure d'un niveau, laquelle constitue un repère dans le paysage. L'ensemble est coiffé d'une toiture couverte de tuiles.
- Une galerie visitable se prolonge en citerne enterrée sous la maison. La structure en maçonnerie ancienne de la citerne participe à l'infrastructure même de l'habitation. Ces ouvrages datent d'au moins 1693, date donnée de la construction du pigeonnier.
- Témoin historique, cet édifice constitue un élément signal dans le paysage communal, particulièrement visible de la rive gauche du Rhône et de l'entrée sud de la commune. Un élément repère en plein cœur du centre-ville.

Prescriptions

Elément à préserver : le bâtiment (volume principal sans les extensions)

